

## LA FORET DES LANDES

La **forêt des Landes** est un massif forestier du sud-ouest de la France situé en Nouvelle-Aquitaine. D'une superficie de près d'un million d'hectares, elle est la plus grande forêt artificielle d'Europe occidentale.

Bordée par l'océan Atlantique (côte d'Argent), elle forme un vaste triangle couvrant trois départements (Gironde, Landes et Lot-et-Garonne), dont les sommets sont matérialisés par la pointe de Grave (au nord), Hossegor (au sud) et Nérac (à l'est).

Principalement privée, elle comprend quelques parties domaniales situées près du cordon littoral atlantique.

La forêt des Landes (appelée Landes de Gascogne, et autrefois Landes de Bordeaux) s'étend sur une grande partie des départements français des Landes et de la Gironde. Elle déborde également sur le département de Lot-et-Garonne. Le massif des Landes donne naissance à quelques fleuves (la Leyre, le Boudigau, etc.) et des rivières (le Ciron, le Gat mort, etc.).

Les villes importantes se situant à proximité sont Bordeaux, Mont-de-Marsan, Dax et Bayonne. Le massif forestier est baigné à l'ouest par l'océan Atlantique (golfe de Gascogne). Le littoral ainsi constitué porte le nom de Côte d'Argent.

Les plantations sont principalement constituées de **pins maritimes**. Ils couvrent actuellement une superficie de 950 000 ha environ<sup>3</sup>.

Contrairement à beaucoup d'autres forêts européennes, elle est presque entièrement constituée de forêt plantée et exploitée industriellement. La plantation massive de pins a été amorcée en Pays de Buch pour stopper la progression des sables mobiles et assainir le sol dès le XVIIIe siècle. Ces plantations se traduisent par des caractéristiques très observables et des conséquences mesurables. On peut observer des parcelles où tous les arbres ont été plantés simultanément et ont donc le même âge et la même taille (contrairement à une forêt primaire). En France, à l'instigation de l'agronome François Jules Hilaire Chambrelent, de nombreux pins maritimes furent plantés dans les Landes de Gascogne au XIXe siècle. Le but était multiple : assainir le sol marécageux, retenir les dunes, et fournir un arbre intéressant à exploiter à une population ayant à l'époque assez peu de sources de revenu.





Le **pin maritime** est un arbre qui peut atteindre 30 m de haut (en général de 20 à 30 m), qui arrive à maturité vers 40 ou 50 ans et qui peut vivre jusqu'à 500 ans.

L'écorce, gris pâle chez les sujets jeunes, devient rougeâtre puis rougeâtre-noir au fil de l'âge. Épaisse, elle se crevasse avec les années et les rhytidomes forment de grandes écailles. Le tronc du Pin Maritime est flexueux.

Les aiguilles, épaisses et rigides, sont groupées par deux (gémées). Leur section transversale a une forme semi-circulaire. Elles mesurent de 10 à 20 cm de long, sont persistantes, de couleur vert foncé et luisantes. La base des deux aiguilles jumelles est entourée par une gaine. Elles deviennent fauves en mourant, puis tombent. Elles se décomposent très lentement et forment une épaisse litière au pied de l'arbre.

Les arbres jeunes ont une forme assez régulière, conique. Les plus âgés, dégarnis à la base, ont un houppier plus dispersé, une cime irrégulière, plutôt plate et étalée.

L'enracinement est d'abord plongeant, puis traçant.

#### **Le reboisement :**

La plantation représente 80 % des reboisements. On utilise généralement pour cela des plants de 6 mois, plantés à des densités initiales de 1100 (4,5 m × 2 m) à 1400 plants/ha (4 m × 1,8). Elle facilite et réduit les entretiens (démarrage rapide; absence de dépressage) et le peuplement obtenu est homogène.

Le semis représente 20 % des reboisements, préférentiellement sur landes sèches et mésophiles. Il faut savoir que 2 à 3 kg de graines par hectare donneront au moins 10 000 plants/ha. Il est donc nécessaire de prévoir un ou deux dépressages avant la septième année (le premier à 3 ans, le deuxième à 6 ans) pour ramener la densité à environ 1200 tiges/ha.

La plantation est désormais largement préférée au semis car 1 hectare de semis consomme 3 kg de graines soit 45 000 graines. En pépinière, 45 000 graines semées donnent naissance à 40 000 plants, c'est 30 hectares de forêt qui seront reboisés par plantation au lieu d'un hectare par semis direct.

**L'ensemble de nos meubles en pin massif de fabrication française est issu du pin maritime des Landes. Une sélection dans les deux premiers billons de l'arbre permet de vous proposer du mobilier de très haute qualité en pin sans nœuds apparents. Grâce au pin des Landes, nous mettons à votre disposition un choix de teintes plus importants comme la finition brute (à teinter soi-même), les vernis, différents miels mais également de nombreuses finitions couleurs unies ou brossées.**